

Enquête OABA sur la proportion d'animaux de boucherie rituellement abattus
dans les abattoirs français (2006-2007)

Dans la mesure où les chiffres du rapport COPERCI (2005) étaient critiqués car basés sur des estimations (en l'absence de statistiques officielles du nombre de bêtes abattues rituellement en France), l'OABA a lancé une enquête en 2006 et 2007 dans les 225 établissements d'abattage qu'elle a visités (sur un total de 320 établissements agréés par les services vétérinaires).

Plus de la moitié des établissements visités (118 abattoirs exactement : soit 52,4%) ont déclaré pratiquer l'abattage rituel (israélite et musulman) dans des proportions importantes :

<i>Espèces</i>	<i>Pratique de l'abattage rituel</i>	<i>Pratique de l'étourdissement</i>
Gros bovins	28 %	11 %
Veaux	43 %	7 %
Ovins - Caprins	62 %	12 %

N.B. : ces données sont basées sur les déclarations des directeurs d'établissements d'abattage visités et sur les constatations des délégués enquêteurs de l'OABA.

